



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/03/2018

Dossier complet le :

07/03/2018

N° d'enregistrement :

F09318 P0097

1. Intitulé du projet

Concept d'Atterrissement par Contrôle de l'Hydrodynamisme des SEDiments (projet de R & D CATCHSED). ENSABLEMENT DU PORT DU JAI (Maignane)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Daniel WIRTH

RCS / SIRET

4 4 7 | 9 3 9 | 7 5 2 | 0 0 0 3 9

Forme juridique

Departement

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 11-a de l'Annexe à l'article R122-2 du Code de l'environnement	La troisième colonne ne mentionne pas de critère de seuil. Le projet consiste à créer une zone d'atterrissement des sédiments dans la zone d'avant-port afin de réduire la dynamique de comblement de la passe du port départemental du Jai. Ce n'est pas un projet de lutte contre l'érosion mais il va très localement redessiner le profil de la berge par accumulation de sédiments. Il est question d'immerger des équipements expérimentaux pour atteindre cet objectif, en cela il correspond à la catégorie 11-A

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'articule en 4 volets : a) un dragage de la passe à la côte - 1,5 m avec mise en Centre d'Enfouissement Technique des sédiments ; b) la mise en place au niveau de la digue nord et de l'avant-port du dispositif expérimental constitué de 8 ralentisseurs composés de ganivelage en bois jusqu'à la côte -0,5 m et de structures souples (Sargass) jusqu'à la côte - 1,5 m et d'un dernier ralentisseur constitué d'un rideau à sédiment perméable confinant la passe à préserver (voir plan en annexes) ; c) la mise en place d'un barrage à macrophytes dérivants fait en filet et posé en saison pour capter et confiner les macroalgues de manière à les éliminer plus facilement et d'éviter qu'elles viennent en masse se piéger dans le dispositif ; et d) un équipement de brassage et d'oxygénation du bassin afin de limiter les effets du confinement et restaurer la qualité de l'eau, cet équipement est constitué de 2 oxygénateurs/circulateurs à air pulsé et disposés dans les angles les plus confinés du bassin.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet :

- Ralentir le rythme des dragages coûteux en budget et en pollution carbonée pour le port départemental du Jai
- Ralentir localement la dynamique sédimentaire en implantant un dispositif léger et réversible sachant que le dispositif peut avoir d'autres applications
- Constituer temporairement un habitat propice au développement des alevins (nurseries) et de la biodiversité tout en préservant la passe
- Tester une alternative aux travaux lourds en utilisant la dynamique sédimentaire naturelle (léger reprofilage de la plage de l'avant-port jusqu'au point d'équilibre où les sédiments redeviendront mobilisables lorsqu'ils auront passé la digue de protection
- Restauration de la qualité de l'eau du bassin portuaire
- Diminution des nuisances par les macro-algues dérivantes

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux

Volet 1 (en préalable) dragage de la passe : il est prévu d'éliminer environ 150 m³ de sédiments grossiers de bonne qualité (seuils inférieurs à N1) par pompage hydraulique. Les moyens mobilisés sont une équipe de 3 scaphandriers, une barge de 8 mètres et d'un ensemble de pompage hydraulique (centrale, bras articulé et pompe). Les rejets seront préalablement confinés sur la voirie et isolés du milieu naturel et évacués par camions (2 semaines maximum de travaux).

Volet 2 Installation du dispositif d'atterrissement des sédiments : les dispositifs (ganivelage, structures souples et rideau perméable de la passe) sont immergés à la main et implantés par jetting individuellement par une équipe de 2 opérateurs (3 jours) ; la zone est confinée par rideau anti-MES.

Volet 3 Installation du barrage à algues dérivantes : le barrage (filet avec flotteurs) est ancré avec des ancrs à sable à raison d'une tous les 3 mètres, la zone est confinée par rideau anti-MES (1 jour).

Volet 4 Installation des circulateurs / aérateur : les 2 dispositifs sont fixés au quai par 4 chevilles inox de 10 mm. Ils sont alimentés par un tuyau à air pulsé courant le long du quai et protégé par une gaine. Le tout est réalisé par 2 opérateurs en 1 journée.

La durée incompressible des travaux est estimée à 3 semaines mais les successions des opérateurs ainsi que les aléas météorologiques peuvent allonger la période de chantier à 6 semaines.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation

La fréquence des dragages est censée diminuer (2 dragages par an au minimum avant le projet) à 1 voire 0,5 dragage par an. Le dispositif d'atterrissement se comble progressivement jusqu'à atteindre une situation d'équilibre qui permettra un reprofilage et le rétablissement d'un courant de transfert des sédiments. Cet équilibre sera atteint lorsque le dispositif aura piégé son maximum de sédiments soit un volume estimé à 200 m³. Un protocole de suivi permettra de connaître tous les trimestres les performances de piégeage des sédiments du dispositif en plusieurs points de référence de l'aménagement, l'intégrité des structures, leur attractivité vis à vis de la biodiversité, la qualité de l'eau du bassin portuaire et le fonctionnement du piégeage des macro-algues. Ce suivi comprendra également la colonisation des structures par les organismes marins de l'étang et l'évaluation de l'intégrité des structures.

Le barrage à algues devra être régulièrement entretenu et les algues évacuées manuellement plusieurs fois par été. Il est préconisé de le mettre en place de juin à septembre au moins. Les algues seront remises en circulation dans l'étang à proximité en aval.

Les circulateurs aérateurs feront l'objet de visites trimestrielles. Un suivi de la qualité de l'eau du plan d'eau sera également mis en place à l'occasion du suivi du dispositif d'atterrissement (mesures de température, teneur en O₂ dissout, potentiel rédox, turbidité, conductivité et observations visuelle de la qualité du plan d'eau).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'un porter à connaissance au titre de la Loi sur l'Eau lié aux opérations de dragage et fera l'objet d'une notice d'incidence au titre de Natura 2000 (en raison de la présence à côté de la zone Natura 2000 Directive habitats (Marais et zones humides liés à l'étang de Berre). Toutefois, le projet ne peut en aucun cas impacter cette zone N2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la zone de projet (avant-port)	3000 m ²
Nombre et longueur moyenne des ralentisseurs	7 et 20 m
Surface réelle d'emprise des structures immergées	15 m ²
Capacité potentielle de piégeage des sédiments	200 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Port du Jal, commune de
Marignane

Coordonnées GPS WGS84
43° 26,246' Nord et 005° 11,682'
Est

Coordonnées géographiques¹ Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'oultre mer, voir notice explicative

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/ino/espaces/accueil/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une ZNIEFF terrestre or le projet est exclusivement maritime : ZNIEFF 930020231 ÉTANG DE BERRE, ÉTANG DE VAINÉ
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Marignane
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plans qui ne concernent pas la zone de projet : (PPRn) - Inondation (PPRn) - Mouvement de terrain (PPRn) - Mouvement de terrain - Effondrement - Localisé (fontis) du à des cavités anthropiques (R111.3) - Mouvement de terrain - Effondrement - Localisé (fontis) du à des cavités anthropiques Prescrit le Enquête le Approuvé le 07/05/1998 16/02/2000 20/10/2000 26/04/2010 - - 27/12/1995 29/05/1996 12/02/1997
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Distance = 800 m. Zone N2000 directive habitat "Marais et zones humides liés à l'étang de Berre ZSC FR9301597. Mais la zone est isolée du site et les incidences sont circonscrites à quelques mètres et ne pourraient en aucun cas atteindre cette zone N2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au delà de leur fonctionnalité physique, les aménagements constituent aussi des micro-habitats favorables au recrutement et à l'installation des organismes marins, le projet vise à améliorer la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les incidences sont trop limitées en nature, en intensité et en rayon d'impact (quelques mètres pendant la phase de travaux pour la mise en place de structures à main d'homme).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif de ce projet est de réduire au maximum les déplacements de poids lourds occasionnés pour l'évacuation et le traitement des sédiments.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Par la production de bruit lors du chantier (3 jours) lors du fonctionnement de la motopompe. En phase d'exploitation, seul le compresseur à membrane des aérateurs/circulateur est susceptible de générer du bruit de façon très limitée (spécifications techniques constructeurs 35 db à 1 m), les aériflits étant immergés, le bruit sera à peine perceptible les concernant.

	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les nuisances olfactives ne seront pas supérieures à ce qu'est la situation actuelle. Il est attendu même qu'il y en ait moins en raison de la localisation de la zone de cumul des algues qui sera beaucoup plus brassée (berge Est) que les zones actuelles d'accumulation (passe, bassin) qui sont très vites en eutrophisation.</p>
<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>		<p>Sans objet</p>
<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet</p>
<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le fonctionnement des engins de chantier, mo: opompe, embarcation.</p>
<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les macro-algues seront évacuées en saison estivale pour limiter les nuisances visuelles. Ces déchets non dangereux seront traités et éventuellement recyclés en engrais. L'accumulation des macro-algues est déjà une réalité, il n'y a donc pas à proprement parler de production liée au projet lui-même.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Car pas de structure hors de l'eau, pas de site archéologique connu et ne concerne qu'une zone à la dynamique sédimentaire très active.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Car pas de modification mais une stabilité d'utilisation du port et de sa passe

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Seulement les mesures décrites dans le dossier de porter à connaissance : mesures anti-pollution accidentelle pour la phase de travaux, mesures de confinement par rideau anti-MES si production de turbidité supérieure à la turbidité naturelle.

7 Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

a) La zone de projet a un périmètre très limité 34 x 80 mètres, b) Les aménagements projetés ont une emprise très limitée sur le fond (moins de 20 m²), c) La zone de projet est située en dehors de toute zone à enjeu environnemental et ne présente pas d'espèces à enjeux (inventaires déjà réalisés par un bureau d'étude spécialisé), d) La zone à enjeu est très régulièrement soumise aux intempéries qui engendrent beaucoup de dynamique sédimentaire et de turbidité (vagues et courant par vent de secteur Nord), e) - Le projet a notamment pour objectif de limiter les pollutions carbonées, les dragages à répétition et le trafic par camion pour l'évacuation et le traitement des déchets, f) - C'est un aménagement léger et réversible.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 1 Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage

Annexe 2 Plan de la situation actuelle de la zone de projet (étendue de la zone en eutrophisation)

Annexe 3 Prises de vues de la zone de projet

Annexe 4 Plan des aménagements du projet CATCHSED

Annexe 5 Protocole de suivi prévu pour le projet expérimental CATCHSED

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

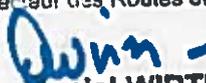


Fait à **Marseille**

le **12/02/2018**

Le Directeur des Routes et des Ports

Signature


Daniel WIRTH

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus